

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 22 novembre 2018

Délibération n° 2018 – 22/11/2018 – 8

*Travaux de la Commission Subventions culturelles
du 7 novembre 2018*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 19 novembre 2018

Après en avoir délibéré

Approuve avec 24 voix pour (unanimité) :

les travaux de la commission Subventions culturelles du 7 novembre 2018 et la ventilation budgétaire des crédits accordés aux associations.

Dijon, le 23 novembre 2018

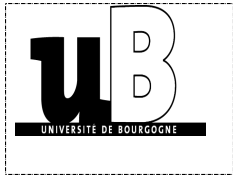
Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Compte rendu de la Commission Subventions culturelles du 7 novembre 2018

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la Vie Etudiante
Maison De l'Etudiant

**Commission Subventions culturelles
du 07 novembre 2018**

La commission Subventions culturelles s'est réunie le 07 novembre 2018 à 14 h 30, à la Maison De l'Etudiant (salle de conférence) sous la présidence de Pierre ANCET, vice-président Culture de l'université.

Etaient présents :

Pierre ANCET
Alexandre ARMAND
France HERRSCHER
Guy-Daniel LIGAN
Pierre-Olivier BOBO (Adexpra – Radio Dijon Campus)
Valentin PICHON, chargé de mission "pratiques culturelles"
François SALISSON
Simon FEURTEY (De taille et d'estoc)
Karine BAYEUL (Théâtre Universitaire de Dijon)

Etait excusé :

Paul Pereira, chargé de mission culture pour les sites délocalisés

Avant d'étudier les demandes de subvention, Pierre Ancet précise que les montants demandés cumulés sont bien supérieurs à l'enveloppe à disposition.

Puis, la commission étudie les 27 dossiers qui lui sont soumis.
Le détail apparaît dans le tableau de la commission.

L'examen des dossiers terminé, la vice-présidente remercie les élus pour leur participation et lève la séance à 16 h 20.

Commission Subventions culturelles

07/11/2018, 14 h 30

Enveloppe à disposition	15 002 €
Total demandé	29 567 €
Total attribué en séance	13 210 €

N°	Associations	Projets	Dates	Budget global	Montant de la demande Culture	Attribution demande culture	Montant de la demande FSDIE	Critères d'attribution	Décision FSDIE	Commentaires en séance
2018-1-9	ADMA	Dijon Saiten 14	13 et 14/10/18	53 231,00	2 500,00	2 500,00	12 000	50%	12 000	Accepté, bien que le dossier aurait gagné à souligner les nouveautés 2018 pour éviter de laisser penser que le festival se reproduit à l'identique d'année en année.
2018-1-7	ADESM	A la lueur de leurs mains		24 721 (avec avantage en nature)	1 021,00	REFUS	3200 ddés le 01/10 2800 ddé à la prochaine commission FSDIE	50%	REPORT le 01/10/18	Dossier hors critère. Le projet fait appel à des intervenants extérieurs et ne paraît pas destiné à des étudiants de l'uB.
2018-1-84	ADESM (association des élèves et anciens élèves de l'ESM)	Orchestre de poche	07/04/2019	1 126,01	269,00	REFUS		50%		Semble être un projet tutoré ce qui l'exclut.
2018-1-141	ADESM (association des élèves et anciens élèves de l'ESM)	(pas de titre)	15/02/2019	2 198,00	549,90	REFUS		50%	467 € accordés le 01/10/18	Dossier peu lisible, en dehors même du fait qu'il n'a pas de titre. Il semble qu'il s'agisse d'un projet tutoré, ce qui exclut l'attribution de subvention de cette commission (cf ses critères)
2018-1-142	ADESM	L'expression du silence	04/06/2019	4 840,00	426,00	REFUS	994 pour la prochaine commission	50 %	A présenter à la prochaine commission	L'atheneum confirme qu'il s'agit d'un projet "carte blanche" pour lequel le centre culturel a été sollicité, il s'agit donc d'un projet tutoré, qui exclut toute attribution de subvention de cette commission
2018-1-143	Les zacrob'artistes	Elle, lui, nous, relations sans gravité	19/06/2018	8 898,00	1 000,00	1 000,00	2 900	50%	2900 le 03/05/18	Le spectacle ne s'est pas déroulé sur le campus, il n'était donc pas destiné spécifiquement aux étudiants, mais au grand public. Il n'est pas évident dans le dossier que la représentation avait lieu ailleurs pour cause de place sur scène et pour jauge insuffisante (à l'AT par ex) ce qui semble être ce qui a décidé du lieu du spectacle (Le Cèdre) - l'association aurait donc l'expliquer, mais la présence de 60 étudiants participants a été perçue très positivement par la commission
2018-1-144	ACEF	Adonis		3 003,00	800,00	REFUS		50%		Descriptif très succinct. Une restitution est annoncée pour mars 2018 mais a-t-elle eu lieu ? Un seul devis transmis alors que 7 lignes de dépenses figurent dans le budget. La demande à l'uB excède 50 % lorsqu'on cumule FSDIE et sub. Culturelles, contrairement aux règles. Enfin, une prestation de 300 € est déclarée offerte par Amnesty International Dijon ou cela n'est pas dans les pratiques de cette association. Il semble que ce soit un projet tutoré, "le projet est supervisé par des étudiants non soumis à une évaluation", mais certains membres du projet seront notés sur cette réalisation d'après les échanges de mail avec l'association.
2018-1-145	ACEF	Nocturne étudiante au Consortium		1 481,00	220,00	110,00		50%	500 le 28/02/18	Une attestation de la directrice indique qu'il ne s'agit pas d'un projet tutoré pourtant d'anciens étudiants de l'Institut Diderot ont indiqué aux membres de la commission qu'il s'agit bien d'un projet tutoré...
2018-1-146	ACEF (association Culture Education-Formation)	Les cinémas de Babel	26/11-20/12/18	1 340,50		REFUS	440,50	50%		La demande de subvention à la Commission culturelle n'est pas intégrée dans le budget présenté.
2018-1-148	ARTenko	Sortie à Paris : fondation Louis Vuitton et Petit Palais / Louvre		1 468,00	293,00	REFUS	440	50%	440 le 28/02/18	Ce projet ne peut pas être financé par la commission Subventions culturelles, ce n'est pas dans les critères de celle-ci (sortie culturelle pour les membres de l'association) aussi la commission doit-elle refuser la demande.
2018-1-149	TU Dijon	Création et diffusion du spectacle Pearl d'après Fabrice Melquiot		10 790,00	1 000,00	1 000,00	4 130,78	50%	REPORT le 01/10/18	Demande acceptée. Projet pour la communauté étudiante.
2018-1-150	TU Dijon	Festival Ecllosion 9e édition	03-07/04/18	13 097,00	1 000,00	1 000,00	4 500	50%	REPORT le 01/10/18	Demande acceptée. Festival important pour la communauté. Diffusion. Création lumière par un jeune diplômé en lumières.
2018-1-151	TU Dijon (Théâtre universitaire de Dijon)	Pratique théâtrale étudiante au théâtre universitaire	oct 2018-avril 2019	15 473,00	1 500,00	1 250,00	4 473,72	50%		Paiement d'intervenants professionnels. Si total de toutes les prestations encadrants été, il reste 645 €, les subventions viennent donc subventionner majoritairement les salaires. Ce n'est pas la qualité qui est jugée, mais bien la conformité avec les critères pour l'attribution des subventions. Il n'est pas remis en cause la participation et l'implication des étudiants dans les ateliers.
2018-1-152	ASC Mâcon	comédie musicale L'épouvantail	01/05/2018	9 969,00	1 000,00	500,00	2000	50%	2000	Etudiants de M1 et M2 MEEF, 100 qui participent. Dans les heures en nature figurent des heures d'enseignement de professeurs de l'ESPE. Projet très intéressant et bien présenté, mais des doutes quant à l'aspect encadré par des enseignants : il est question d'heures TD, Daniel Bonnet directeur du site a écrit la comédie musicale réalisée et se présente comme porteur du projet (il répond aux mails adressés à l'association). Il manque par ailleurs des devis.
2018-1-7	De bas étages	Actions 2017 2018		7042	800,00	600,00	2700	50%		Dossier assez court, peu d'éléments de présentation du projet. Budget bien présenté et détaillé. L'originalité n'est pas évidente par rapport aux années précédentes.

N°	Associations	Projets	Dates	Budget global	Montant de la demande Culture	Attribution demande culture	Montant de la demande FSDIE	Critères d'attribution	Décision FSDIE	Commentaires en séance
2018-1-84	AAUB	Les 20 ans de l'AAUB	11/02+14 et 15/03/19	3 696,74	800,00	REFUS	1 000,00	50%	REFUS le 01/10/18	Hors critère : il y a un colloque. La demande excède 50 % lorsqu'on cumule demande FSDIE et commission subventions culturelles.
2018-1-141	La luna del oriente	L'université au rythme des Nuits d'orient	04-05/12/18	1 351,70	500,00	500,00	pas de demande FSDIE déposée	50 %	REFUS	Dossier lacunaire, qui semble rempli rapidement. Ceci dit, l'implication des étudiants est évidente à travers les réalisations antérieurement proposées.
2018-1-142	La luna del oriente	Création d'un nouveau spectacle "La luna façon bal"	09-11/11/18	2 765,10	800,00	800,00	pas de demande FSDIE déposée	50 %	REFUS	//
2018-1-143	Les initi'arts	Electro'mouv	12/03/2019	10 393,33	2 500,00	800,00	2500 pour la prochaine commission	50 %	A présenter à la prochaine commission	Remarque pour tous les dossiers des Initi'arts : Les projets sont intéressants, mais potentiellement hors critère, puis il y a un doute : s'agit-il de projets tutorés (ingénierie culturelle) ? Ce qui sera exclu. La commission conseille à l'association de déposer un seul dossier comprenant tous les projets, à l'avenir. --- Tous dossiers cumulés pour cette commission, l'association sollicite 11 800 € demandés. Comme chaque année, il est suggéré à l'association de demander plus à la commission FSDIE et moins à la commission Culture compte-tenu des moyens de chacune (un rapport d'environ 6 pour 1). Des doutes subsistent sur le caractère potentiellement tutoré de ces projets. De plus, on relève chaque année des intervenants extérieurs. Les étudiants participent à l'organisation, certes, mais côté "ingénierie de projets" et non pas réalisation, alors que les critères de cette commission l'indiquent clairement : "par et pour les étudiants" Concernant ce projet en particulier : grosse majorité du projet (presque la moitié) est destinée aux prestataires d'où les réserves.
2018-1-144	Les initi'arts	Histoire de signes		7 730,00	1 500,00	500,00	1600 pour la prochaine commission	50 %	A présenter à la prochaine commission	Là aussi beaucoup de frais de prestation (3100 € pour compagnie théâtre, 1000 € pour la communication), même si la participation étudiante est plus nette dans les représentations proposées ici
2018-1-145	Les initi'arts	Mémo'arts		6 730,67	1 600,00	550,00	1600 pour la prochaine commission	50 %	A présenter à la prochaine commission	924 € de transport, 1700 € d'atelier, 2400 € pour les ateliers, soit 4100 € de prestation sur les 6730 de dépenses. Les étudiants n'auraient-ils pas pu récolter eux-même les témoignages par exemple plutôt que de faire appel à un prestataire ?
2018-1-146	Les initi'arts	Le cabaret royal	16/03/2019	11 649,68	2 800,00	REFUS	2900 pour la prochaine commission	50 %	A présenter à la prochaine commission	Même configuration que les précédentes dossiers : 2000 € de prestations de compagnie, de plus : fleurs, chocolats, déplacements.. la majorité des frais relève de prestations. Enfin, ici, on n'est pas sur un des campus de l'uB, ce qui est donc excluant pour la commission
2018-1-148	Les initi'arts	A fleur de rue	30/03/2019	13 918,80	3 400,00	1 000,00	3500 pour la prochaine commission	50 %	A présenter à la prochaine commission	A nouveau font appel à une compagnie et non pas des étudiants pour les réalisations artistiques en tant que telles
2018-1-149	ARTenko	Exposition culturelle à l'Atheneum	11/03-31/03/2019	436,10	218,50	200,00	200,00	50 %	REFUS	Un devis (pot d'inauguration) est incohérent avec le budget présenté.
2018-1-150	Génération campus	L'éveil	17-18/09/18	4 438,45	1 356,00	700,00	863 accordés par la commission du 28/02/18	50 %	863	La prestation de l'artiste représente 2500 € au total. La commission décide d'attribuer la moitié du montant demandé.
2018-1-151	Génération campus	Catalogues œuvres d'art du campus		1 384,00	346,00	200,00	346	50%	A présenter à la prochaine commission	La commission suggère de se rapprocher de l'Atheneum pour son prochain catalogue des œuvres d'art du campus, pour y ajouter les 2 œuvres concernées pour un prochain catalogue, lorsque l'AT mettra à jour le sien.
2018-1-152	ARTEMIS	De corps et dames	08-11/03/19	5 695,00	1 367,72	REPORT	1367,715 pour la prochaine commission	50 %	A présenter à la prochaine commission	Une compagnie et une artiste qui interviennent pour l'association (1200 et 1300 € de prestations). La place des étudiants dans le projet est peu visible. Ce dossier a été corrigé (des devis manquants, budget déséquilibré, dossier sans titre). Pas de porteur de projet identifié au sein de l'association. Les devis manquants ont été envoyés la veille de la commission et semblent avoir été réalisés par la même personne et non pas par les prestataires sollicités (ce sont plus des dépenses prévisionnelles que des devis). On relève des frais de fonctionnement inclus (assurance annuelle de l'association) dans la demande présentée or ceux-ci ne peuvent pas être pris en charge. Puis la commission s'interroge sur la restitution : quelle sera-t-elle ? Y en aura-t-il une sur le campus ? Un report est proposé pour que l'association revioie le projet et qu'elle envisage une présentation sur le(s) campus de l'uB.